

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU**

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Blaise-sur-Richelieu tenue mercredi le 5 mai 2021, à 19 h 30, par voie de visioconférence publique.

Sont présents:

Madame la conseillère **Julie Brosseau**

Messieurs les conseillers **Éric Lachance**  
**Jules Bergeron**  
**Alain Gaucher**  
**Sylvain Raymond**  
**Ronald Girardin**

formant le Conseil au complet sous la présidence du maire Jacques Desmarais.

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Sophie Loubert, est également présente.

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**51-05-21**

Il est proposé par Monsieur Jules Bergeron, appuyé par Madame Julie Brosseau et résolu unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit adopté en laissant le point Divers ouvert.

**Adoptée**

**2. Approbation des procès-verbaux du mois d'avril 2021**

**52-05-21**

Après avoir pris connaissance des procès-verbaux du mois d'avril 2021 et les avoir trouvés conformes, il est proposé par Monsieur Alain Gaucher, appuyé par Monsieur Éric Lachance et résolu unanimement par les conseillers que lesdits procès-verbaux soient adoptés tels que rédigés.

**Adoptée**

**3. Correspondance**

**A) Proclamation municipale pour la semaine de la santé mentale**

**53-05-21**

**CONSIDÉRANT QUE** la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 3 au 9 mai 2021 ;

- CONSIDÉRANT QUE** l'Association canadienne pour la santé mentale-Division du Québec, membre du réseau qui initie l'événement depuis 70 ans, invite cette année à parler des émotions que nous vivons tous ;
- CONSIDÉRANT QUE** nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards avec la pandémie ;
- CONSIDÉRANT QUE** les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec;
- CONSIDÉRANT QUE** les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier ;
- CONSIDÉRANT QUE** la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;
- CONSIDÉRANT QU'** il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

En conséquence, il est proposé par Madame Julie Brosseau, appuyée par Monsieur Sylvain Raymond et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu proclame la semaine du 3 au 9 mai 2021 Semaine de la santé mentale et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à #Parlerpourvrai et à partager la trousse d'outils de la campagne. Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

**Adoptée**

## **B) Accueil du marché ambulant FruiGumes**

### **54-05-21**

Il est proposé par Madame Julie Brosseau, appuyée par Monsieur Ronald Girardin et résolu unanimement par les conseillers d'accueillir le marché ambulant FruiGumes sur le terrain de l'hôtel de ville une fois par semaine et de payer tous les frais postaux liés à ce projet.

**Adoptée**

## **C) Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie**

### **55-05-21**

**CONSIDÉRANT QUE** la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

**CONSIDÉRANT QUE** le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

**CONSIDÉRANT QUE** malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

**CONSIDÉRANT QUE** le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

**CONSIDÉRANT QU'** il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

Il est proposé par Madame Julie Brosseau, appuyée par Monsieur Éric Lachance et résolu unanimement par les conseillers de proclamer le 17 mai *Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie* et de souligner cette journée en tant que telle.

**Adoptée**

#### **D) Adoption de la Charte municipale pour la protection de l'enfant**

##### **56-05-21**

En mémoire d'Aurore Gagnon, « l'enfant martyr », et du centième anniversaire de son décès, et des autres victimes.

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités sont des gouvernements de proximité, et que de ce fait, il est important qu'elles posent des gestes afin de favoriser et promouvoir la protection des enfants, gestes qui contribueront à faire cesser ces événements tragiques et inacceptables dus à la négligence et à la maltraitance à l'égard des enfants;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Fortierville lance l'appel à toutes les municipalités du Québec afin qu'elles adhèrent au mouvement et aux valeurs de bienveillance et qu'elles s'engagent envers la protection des enfants en adoptant la présente Charte municipale pour la protection de l'enfant;

**CONSIDÉRANT QU'** une municipalité bienveillante propose un milieu de vie sécuritaire pour tous les enfants;

**CONSIDÉRANT QU'** une municipalité bienveillante est à l'écoute des enfants en leur offrant des lieux et des occasions pour qu'ils puissent s'exprimer librement et en toute confiance;

**CONSIDÉRANT QU'** une municipalité bienveillante pose des actions de prévention de la maltraitance envers les enfants et voit à la diffusion des ressources d'aide disponibles sur son territoire;

**CONSIDÉRANT QU'** une municipalité bienveillante intègre dans sa planification des actions favorisant le développement du plein potentiel des enfants;

Il est proposé par Monsieur Alain Gaucher, appuyé par Monsieur Sylvain Raymond et résolu unanimement par les conseillers que le conseil de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu adopte la Charte municipale pour la protection de l'enfant et s'engage à :

- Mettre en place des actions pour accroître le sentiment de sécurité des enfants dans les lieux publics;
- Reconnaître les enfants en tant que citoyens à part entière;
- Informer les citoyens des signes de maltraitance pour les sensibiliser à exercer un rôle de vigilance;
- Publiciser régulièrement la liste des ressources sur le territoire offrant des services aux familles et aux enfants;
- Soutenir les initiatives du milieu contribuant au développement et à l'épanouissement des enfants;
- Valoriser le vivre-ensemble et l'entraide, et ce, au moyen d'événements rassembleurs favorisant l'inclusion et la participation sociale.

**Adoptée**

#### **4. Approbation des dépenses du mois d'avril 2021**

##### **57-05-21**

Il est proposé par Monsieur Jules Bergeron, appuyé par Monsieur Ronald Girardin et résolu unanimement par les conseillers que les comptes, factures et salaires soient approuvés et payés, pour un montant total de **319 371,46\$** tel qu'il appert à l'annexe A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

**Adoptée**

Je, soussignée, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter les dépenses approuvées et payées, telles que décrites précédemment.

---

Sophie Loubert  
Secrétaire-trésorière

#### **5. Paiement d'une facture pour la salle d'entraînement**

### **58-05-21**

Il est proposé par Monsieur Éric Lachance, appuyé par Madame Julie Brosseau et résolu unanimement par les conseillers de payer les factures totalisant un montant de 11 389,33, taxes incluses, à Body Gym équipements Montréal pour les achats du matériel sportif de la nouvelle salle d'entraînement, payée à même le budget de fonctionnement.

**Adoptée**

### **6. Paiement d'une facture pour l'aménagement des jeux d'eau**

#### **59-05-21**

Il est proposé par Madame Julie Brosseau, appuyée par Monsieur Ronald Girardin et résolu unanimement par les conseillers de payer la première facture totalisant un montant de 111 295,56\$ taxes incluses, à Terrassement Limoges et fils inc. pour l'aménagement des jeux d'eau, payée par la subvention de la TECQ. Une retenue contractuelle de 10% a été effectuée.

**Adoptée**

### **7. Paiement d'une facture à DH éclairage**

#### **60-05-21**

Il est proposé par Monsieur Ronald Girardin, appuyé par Monsieur Jules Bergeron et résolu unanimement par les conseillers de payer une facture au montant de 7 362,51\$ taxes incluses, à DH éclairage pour l'installation d'un éclairage DEL sur les terrains sportifs de la municipalité. Un montant additionnel de 1 088,41\$ taxes incluses sera déboursé après l'installation.

**Adoptée**

### **8. Avis de motion pour l'adoption du règlement 521-21 établissant la répartition des coûts des travaux de nettoyage et d'entretien du cours d'eau Rouillé**

#### **61-05-21**

Monsieur Sylvain Raymond, donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil le règlement numéro 521-21 établissant la répartition des coûts des travaux de nettoyage et d'entretien du cours d'eau Rouillé sera présenté pour adoption.

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, un projet du règlement numéro 521-21 est présenté et déposé par Monsieur Sylvain Raymond.

**Adoptée**

**9. Avis de motion pour l'adoption du règlement 522-21 pour la modification du règlement 494-18 sur la gestion contractuelle**

**62-05-21**

Madame Julie Brosseau, donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil le Règlement numéro 522-21 modifiant le Règlement sur la gestion contractuelle numéro 494-18 sera présenté pour adoption. L'objet de ce règlement est de modifier les règles relatives à l'achat local pour prévoir des règles visant à favoriser les biens et services québécois et les fournisseurs, assureurs et entrepreneurs qui ont un établissement au Québec.

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, un projet du règlement numéro 522-21 est présenté et déposé par Madame Julie Brosseau.

**Adoptée**

**10. Embauche d'un employé aux travaux publics pour l'été 2021**

**63-05-21**

Il est proposé par Monsieur Jules Bergeron, appuyé par Monsieur Sylvain Raymond et résolu unanimement par les conseillers que Ricky Potvin soit embauché aux travaux publics pour l'été 2021 à raison de plus ou moins 20 h par semaine au tarif horaire de 17,80\$.

**Adoptée**

**11. Embauche des animateurs du Camp de jour pour l'été 2021**

**64-05-21**

Il est proposé par Madame Julie Brosseau, appuyée par Monsieur Éric Lachance et résolu unanimement par les conseillers que les personnes suivantes soient embauchées à titre d'animateurs et de responsable du camp de jour pour l'été 2021.

Margaux Elie	coordonnatrice	taux horaire : 15,50 \$
Coralie Hamel	animatrice	taux horaire : 14,50 \$
Mégane Pilon	animatrice	taux horaire : 14,50 \$
Frédéric Savard	animateur	taux horaire : 14,50 \$
Elizabeth Wauthy	accompagnatrice	taux horaire : 13,50 \$
Ève Maillé	animatrice SDG	taux horaire : 13,50 \$
Caroline Savard	animatrice SDG	taux horaire : 13,50 \$

**Adoptée**

**12. Participation de la municipalité au projet *Cinéma plein air mobile***

**65-05-21**

**ATTENDU QUE** le projet répond à un besoin exprimé par les citoyens de l'ensemble du territoire rural de la MRC du Haut-Richelieu lors d'un sondage citoyen mené par le Comité rural en santé et qualité de vie (CRSQV);

**ATTENDU QUE** le projet est une activité multigénérationnelle et qu'il offre davantage d'inclusion, principalement auprès des aînés du territoire rural de la MRC du Haut-Richelieu;

**ATTENDU QUE** le projet se veut commun et vise à favoriser la participation à des activités de loisir;

**ATTENDU QUE** le projet permet de placer le développement social au cœur de la vitalité;

**ATTENDU QUE** le projet implique la participation de l'ensemble des municipalités rurales du territoire de la MRC du Haut-Richelieu;

**ATTENDU QUE** le projet propose un plan de financement approprié;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu est intéressée à participer au projet conditionnellement à l'obtention du financement tel que proposé dans le projet;

Il est proposé par Madame Julie Brosseau, appuyée par Monsieur Ronald Girardin et résolu unanimement par les conseillers d'appuyer l'initiative du CRSQV de demander de l'aide financière via des programmes de subventions gouvernementales et de commandites pour la réalisation du projet;

**Adoptée**

### **13. Participation de la municipalité au projet *Espaces publics éphémères***

#### **66-05-21**

**ATTENDU QUE** le projet répond à un besoin exprimé par les citoyens de l'ensemble du territoire rural de la MRC du Haut-Richelieu lors d'un sondage citoyen mené par le Comité rural en santé et qualité de vie (CRSQV);

**ATTENDU QUE** le projet est multigénérationnel et qu'il offre davantage d'inclusion;

**ATTENDU QUE** le projet se veut commun et vise à favoriser la participation à des activités de loisir et de plein air;

**ATTENDU QUE** le projet permet de placer le développement social au cœur de la vitalité;

**ATTENDU QUE** le projet permet de repenser l'aménagement des espaces publics et la manière dont ils fournissent des services aux citoyens;

**ATTENDU QUE** le projet propose un plan de financement approprié;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu est intéressée à participer au projet conditionnellement à l'obtention du financement tel que proposé dans le projet;

Il est proposé par Monsieur Alain Gaucher, appuyé par Monsieur Sylvain Raymond et résolu unanimement par les conseillers d'appuyer l'initiative du CRSQV de demander de l'aide financière via des programmes de subventions gouvernementales et de commandites pour la réalisation du projet;

**Adoptée**

#### **14. Participation de la municipalité au projet *Achat de bancs et des fontaines pour boire***

##### **67-05-21**

**ATTENDU QUE** le projet répond à un besoin exprimé par les citoyens de l'ensemble du territoire rurale de la MRC du Haut-Richelieu lors d'un sondage citoyen mené par le Comité rural en santé et qualité de vie (CRSQV);

**ATTENDU QUE** le projet vise à encourager les aînés à profiter du plein air et de pouvoir marcher de façon sécuritaire dans les parcs et les endroits permettant de pratiquer la marche;

**ATTENDU QUE** le projet a pour but principal de favoriser l'activité physique et permettre aussi aux aînés ayant une moins bonne capacité physique de pouvoir profiter d'endroit pour se reposer le long de leur trajet;

**ATTENDU QUE** le projet permet de placer le développement social au cœur de la vitalité;

**ATTENDU QUE** le projet propose un plan de financement approprié;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu est intéressée à participer au projet conditionnellement à l'obtention du financement tel que proposé dans le projet;

Il est proposé par Monsieur Éric Lachance appuyé par Monsieur Ronald Girardin et résolu unanimement par les conseillers d'appuyer l'initiative du CRSQV de demander de l'aide financière via des programmes de subventions gouvernementales et de commandites pour la réalisation du projet;

**Adoptée**

#### **15. Acceptation d'une soumission pour le lignage des rues**

##### **68-05-21**

Il est proposé par Monsieur Ronald Girardin, appuyé par Monsieur Jules Bergeron et résolu unanimement par les conseillers d'accepter la soumission de Lignes Maska au montant de 23 113,61\$ taxes incluses pour le lignage des rues de la municipalité. Ce montant sera payé à même le budget de fonctionnement.

**Adoptée**

## **16. Cabanon pour l'athlétisme et le soccer**

**69-05-21**

Il est proposé par Madame Julie Brosseau, appuyée par Monsieur Ronald Girardin et résolu unanimement par les conseillers d'accepter la soumission de Cabanons Fontaine au montant de 15 875\$ excluant les taxes pour un cabanon de 16 X 16, divisé en deux parties avec deux portes. Ce montant sera payé à même le budget de fonctionnement.

**Adoptée**

## **17. Paiement de la facture pour les luminaires DEL**

**70-05-21**

Il est proposé par Monsieur Jules Bergeron, appuyé par Monsieur Ronald Girardin et résolu unanimement par les conseillers de payer la première facture totalisant un montant de 98 629,10\$ taxes incluses, à Énergère. pour l'installation des luminaires DEL pour l'éclairage de rue, payée par le fonds de roulement. Une retenue de performance de 10% a été effectuée.

**Adoptée**

## **18. Informations générales**

Les inscriptions au camp de jour ont débuté le 4 mai. Il y a déjà 44 inscriptions.

La distribution d'arbres se fera le 15 mai. Il y aura aussi échange de vivaces, vente de composteurs et tirage d'arbres fruitiers.

La construction de la pumtrack va bon train. La finalisation des jeux d'eau se fera dans la prochaine semaine.

Le changement d'éclairage au DEL est presque terminé. Il ne reste que deux journées de travail.

## **19. Divers**

L'école fait sa levée de fonds en vendant des boites-repas spaghetti samedi le 8 mai.

M. Gaucher annonce l'assemblée générale de la Coop santé probablement en septembre. Plusieurs points à l'ordre du jour, entre autres la possibilité de l'achat du bâtiment.

Le comité environnement : Arbre-évolution nous donnera encore des arbres et collaborer aux choix pour finaliser la forêt urbaine.  
La placette sera faite cet automne.

Des incitatifs environnementaux seront proposés aux citoyens en juin.

M. Gaucher invite les citoyens engagés à se présenter aux élections.

Mme Brosseau annonce qu'une formation sera offerte à tous les enfants de la MRC de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année concernant le cannabis dans le cadre d'une subvention offerte par le gouvernement.

## **20. Période de questions**

Aucun citoyen ne s'est joint à l'assemblée virtuelle

## **21. Levée de la séance**

### **71-05-21**

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Monsieur Ronald Girardin, appuyé par Monsieur Sylvain Raymond et résolu unanimement par les conseillers que la séance soit levée.

**Adoptée**

**Il est 20 h 28.**

---

SOPHIE LOUBERT  
Secrétaire-trésorière et  
Directrice générale

---

Jacques Desmarais,  
Maire

Je, Jacques Desmarais, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal